

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AIS PROTECT

Code ISIN: FR0013523263

Le FIA est soumis au droit français

Géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe Crédit Mutuel Arkéa

#### Objectifs du fonds et politique d'investissement :

**L'objectif de gestion** du fonds est :

- de protéger 85% de la plus haute valeur liquidative du fonds publiée depuis la création du fonds (hors commission de souscription), dans les conditions décrites à la section « Garantie ou Protection » du prospectus (la « Protection »).
- tout en faisant bénéficier, partiellement, l'investisseur de la performance potentielle d'une stratégie exposée aux marchés des actions internationales.

En cas de forte baisse des marchés, le fonds pourra être intégralement et définitivement exposé aux actifs prudents (risque de passage à une gestion prudente). Dans cette hypothèse, le fonds sera liquidé ou fusionné avec un autre fonds dans le délai de 90 jours.

**Indicateur de référence** : Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie poursuivie, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce FCP.

**La stratégie d'investissement** consiste à utiliser la technique d'assurance de portefeuille dont le principe est basé sur une proportion d'actifs dits « risqués » et d'une proportion d'actifs dits « prudents », afin d'assurer la protection de 85% de la plus haute valeur liquidative du fonds depuis sa création.

*L'actif risqué sera exposé au marché des actions internationales. Quant à l'actif prudent, il expose le fonds au marché monétaire.*

*En vue de réaliser son objectif de gestion, le fonds investit dans un panier d'actions de la zone euro ou en instruments de taux libellés en euro en lignes directes jusqu'à 110% de l'actif net et dans un contrat d'échange permettant de s'exposer à la technique d'assurance du portefeuille décrite ci-dessus. Ces actifs de bilan n'auront pas d'impact direct sur la performance du fonds mais leur rendement participera à financer la stratégie de hors-bilan.*

En cas de forte baisse des marchés, le fonds pourra être intégralement et définitivement exposé aux actifs prudents (risque de passage à une gestion prudente). Dans cette hypothèse, le fonds sera liquidé ou fusionné avec un autre fonds dans le délai de 90 jours.

Le gérant a recours à différents instruments financiers à terme utilisés à titre d'exposition.

- Durée minimale de placement recommandée : 3 années.
- Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

#### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

*L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique annualisée du FIA simulée sur les cinq dernières années.*

*Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».*

#### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : difficulté ou impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPC investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie.
- **Risque de contrepartie** : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.
- **Risque liés aux instruments dérivés** : L'utilisation des instruments financiers dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

**Protection** : Une protection partielle du capital à hauteur de 85% de la plus haute valeur liquidative atteinte depuis la création du fonds (hors commission de souscription).

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,85 % *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

\* Le chiffre communiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputées au FCP – se fonde sur une estimation des frais pour le premier exercice. Les frais courants ne comprennent pas les éventuels frais d'entrée ou de sortie ainsi que les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées de AIS Protect

Création au cours de l'année 2020. Une performance calculée sur une période inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FIA :** le prospectus du fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Federal Finance Gestion – 1, allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon.

Ces documents sont également disponibles sur le site [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou en contactant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 00 32 (appel non surtaxé).

**Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** la valeur liquidative du fonds est publiée sur le site [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

**Fiscalité :** selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du fonds, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Federal Finance Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Rémunérations :** Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet [www.federal-finance-gestion.fr](http://www.federal-finance-gestion.fr) ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 septembre 2020.